

ATELIER JURIDIQUE

Les recours en droit des étrangers

Date des sessions

21 décembre 2017

Durée de la formation

1 jour (7h)

Coût

200 € / personne

Lieu de la formation

Siège d'ISM Interprétariat
90 avenue de Flandre, Paris 19e

Animateur

Juriste du service Info Migrants

Info Migrants

Objectifs

- Identifier les recours possibles en fonction de la nature de la décision.
- Accompagner l'étranger dans les démarches de recours, y compris dans l'urgence.
- Mettre en application ses connaissances du droit pour élaborer un argumentaire dans les situations les plus urgentes.

Public

Cette formation s'adresse aux **travailleurs sociaux, juristes, écrivains publics, salariés ou bénévoles** d'associations... qui sont amenés à accompagner des **étrangers dans leurs démarches administratives**.

Programme

- Identifier l'autorité / la juridiction devant laquelle le recours doit être déposé et évaluer la recevabilité du recours en termes de délais.
- Relever les éléments juridiques pertinents d'une situation donnée afin d'évaluer la pertinence d'un recours.
- Orienter l'étranger vers une personne ressource et le guider dans sa demande d'aide juridictionnelle.
- Toute autre difficulté pertinente en rapport avec la thématique soulevée par les stagiaires.

Démarche pédagogique

L'atelier reposera uniquement sur des cas pratiques inspirés de situations réelles et demandera la participation des stagiaires :

- confrontation de la règle de droit et de la jurisprudence avec les difficultés identifiées,
- échanges sur les pratiques des stagiaires,
- démarches concrètes à entreprendre,
- mise à disposition d'outils permettant de répondre aux difficultés les plus récurrentes.